

COMMUNE DE SOLIGNAT
COMPTE RENDU SEANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le dix du mois de juillet à 19 h 30 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Claude DABERT, Maire.
La séance a été publique.

Présents : Mmes et MM. DABERT Jean-Claude, JACOB Chantal, SADOURNY Jacqueline, VERDIER Véronique, BABUT Isabelle, BARROT Jean-François, DESSAIGNE Marc, FREITAS Manuel, MALLET Philippe et ANGLARET Pascal

Absent excusé : M. PEGAS Paulo

Mme Chantal JACOB a été élu secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général :	74 150.00
Charges de Personnel :	181 103.27
Attribution compensation :	11 100.00
Dotation aux amortissements :	1 400.00
Autres charges de G° courante :	80 900.00
Charges Financières :	6 500.00
Virement S° investissement :	68 377.75
Autres charges exceptionnelles :	48 431.98
Total :	471 963.00

RECETTES

Excédents reportés :	179 678.77
Produits services :	61 800.00
Impôts et taxes :	133 746.00
Dotations et participations :	72 738.23
Autres produits :	18 000.00
Produits exceptionnels :	6 000.00
Total :	471 963.00

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Report exercice précédent :	19 546.68
Reste à Réaliser :	2 600.00
Emprunts :	30 395.00
Subvention équipement :	13 000.00
Immobilisations corporelles :	13 820.00
Immobilisations en cours :	26 893.00
Total :	106 254.68

RECETTES

Report solde exécution :	8 426.19
Virement de la S° Fonct° :	68 377.75
Opérations patrimoniales :	1 400.00
Dotations et réserves :	19 586.74
Subventions :	8 464.00
Total :	106 254.68

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020 – CCAS

Les chiffres s'équilibrent en fonctionnement pour **6 257.42 €**

Questions diverses : WC à l'aire de bivouac

Jardin pédagogique, anti-germatif, carré potager

Présentation de Chantal JACOB à la Présidence du SIVU

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.
Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
La séance est levée à 20 heures 30 minutes

